

## Les recours aux CDD, intérim ...

### Objectifs :

Identifier les avantages et les inconvénients de chacun des contrats  
Eviter tout risque de requalification ultérieure  
Réduire les coûts supportés par l'entreprise  
Prévenir les mises en jeu des responsabilités civiles et pénales

### Programme :

#### **Recourir au CDD ou à l'intérim**

- ✓ Quels sont les possibilités de recours ?
- ✓ Interdictions de recours
- ✓ Durée et renouvellement des contrats
- ✓ Succession des contrats : les règles à respecter
- ✓ Risques de requalification en CDI

#### **Gérer le statut des salariés en CDD ou en intérim**

- ✓ Respecter les formalités d'embauche (DUE, visites médicales, l'accueil...)
- ✓ Appliquer le principe de l'égalité de traitement (notamment en terme de salaire)
- ✓ Gérer les droits à congés payés
- ✓ Souscrire aux obligations de formation (DIF, BIAF...)
- ✓ Verser ou non l'indemnité de précarité

#### **Rédaction des contrats**

- ✓ Durée du contrat : terme précis et imprécis
- ✓ Description du poste, période d'essai, rémunérations et avantages
- ✓ Droits du salarié en matière de formation, congés...
- ✓ Gérer la fin du CDD
- ✓ Embauche en CDI
- ✓ Documents à remettre
- ✓ Cas des salariés protégés

#### **Renouvellement et succession de contrats**

- ✓ Limites du renouvellement
- ✓ Clauses de renouvellement : comment la rédiger ? A quel moment ?
- ✓ Limites légales à la succession de contrats
- ✓ Gérer efficacement les différents cas de successions de contrats
- ✓ Modalités de calcul des délais de carence

#### **Les spécificités du statut du salarié**

#### **Maîtriser les risques encourus**

- ✓ Sur le plan civil : la requalification en CDI
- ✓ Sur le plan pénal

#### **Sous-traitance**

- ✓ Conditions de validité
- ✓ Risques civils et pénaux

#### **Gérer les stages et les contrats dérogatoires**

**Code :** A140

**En présentiel :**

**Durée :** 2 jours

**Prix :** 990 € HT

**Lieu :** Paris

### Liste des dates :

07 au 08 février  
08 au 09 avril  
20 au 21 juin  
04 au 03 octobre  
05 au 06 décembre

**En distanciel :**

**Durée :** 3 sessions de 0,5 jour et 1 heure de coaching individuel

**Prix :** 810 € HT

### Liste des dates :

Mars : 22 matin, 25 matin et 29 matin  
Juin : 13 matin, 14 matin et 17 matin  
Septembre : 05 matin, 10 matin et 11 matin  
Novembre : 21 matin, 22 matin et 25 matin

**Public concerné :**

Responsable RH, membre du service RH

**Intervenants :**

Spécialiste de la gestion des ressources humaines et du droit du travail

**Pré-requis :**

Aucun

**Techniques d'animation :**

Alternance de théorie et de pratique.  
Exercices individuels et collectifs.  
Retour d'expériences.  
Echanges.  
Etudes de cas.  
Entraînements.